

Année 2018 n° 095

26 juin 2018

### **Taille des arbustes et tonte des pelouses dans la traverse de Puttelange**

Comme expliqué dans le flash Info n° 078 du 24 mai 2018, l'entretien des espaces verts de la traverse de Puttelange (rue de la Mairie et rue principale) relève de la compétence communautaire.

La commune ne doit en aucun cas participer à cette opération.

Il y a quelques jours, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs a fait tondre les pelouses. Compte tenu de la hauteur considérable de l'herbe, elle vous informe qu'il ne s'agissait que d'une première coupe sommaire, afin de faciliter une tonte nette, annoncée pour la semaine 30 (entre le 23 et le 27 juillet). Les arbustes seront également taillés.

Toutefois, vu la dangerosité de la hauteur de la haie située à la sortie de la commune direction Rodemack, empêchant une visibilité optimale pour les automobilistes quittant la rue du Pont et souhaitant s'engager dans la rue de la Mairie, une demande d'intervention en urgence a été formulée aujourd'hui aux services techniques de la CCCE.

*Merci de passer l'information à vos voisins non internautes.*